DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Ville d'AGDE

agde Antigel de vie

RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU SOUMISE À ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN DE ZONAGE GENERAL (PLAN A) APRES MODIFICATION DU PLU

MAITRE D'OUVRAGE : AGDE

AGDE LE :

SIGNATURE :

Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérifié	Ind
Juillet 2023	CREATION	CB	AF/JA	a

3.0

CINOV — OPQIBI

BZ-10618

H:\Affaires\Agde\BZ-10160-BZ-10618 Révision Allégée PLU\6-AVP\4-Repro\cartouches

GAXIEU

1 Bis Place des Alliés
CS 50076
34537 BEZIERS CEDEX
T. 04 67 09 26 10 F. 04 67 09 26 19
E. bet.34@gaxieu.fr

GAXIEU.FR

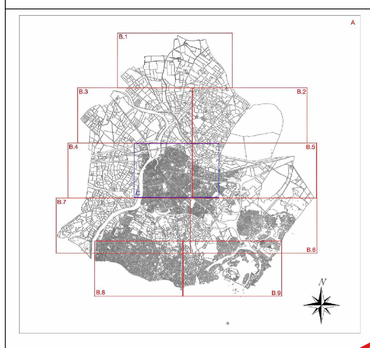

Zones urbaines	
UA	Centre historique
UB1	Faubourgs
UB2	Centre du Cap d'Agde
UB3	Autre centralité du Cap d'Agde
UB4	Front de mer Grau d'Agde
UB5	Abords de l'Hérault - Grau d'Agde
UC1	Couronne urbaine d'approche
UC2	Couronne pavillonnaire du Cap d'Agde
UC3	Entrée de ville du Cap d'Agde
UC4	Faubourgs du Grau d'Agde
UD1	Secteur pavillonnaire contemporain
UD2	Secteur pavillonnaire contemporain - Hauteurs majorées
UD3	Artères urbaines
UD4	Secteur pavillonnaire contemporain - Grau d'Agde
UD5	Secteur pavillonnaire contemporain réduit du Cap d'Agde
UD6	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UEa	Zone d'activités à dominante artisanale et industrielle
UEc	Zone d'activités à dominante commerciale
UEc	Zone d'activités à dominante commerciale
UEp	Zone d'activités portuaires
Uep	Zone d'activités portuaires
UEt	Zone d'activités à dominante tertiaire
UP1	Zone dédiée aux équipements publics
UP2	Zone dédiée aux équipements publics
UP3	Station d'épuration
UP4	Centre tecnique municipal et équipements publics

Zones à urbaniser	
AUEh	Zone de développement à vocation économique
AUEp	Zone de développement à vocation portuaire
AUh	Zone de développement à vocation résidentielle
AU0	Projet urbain à préciser
AUL	Zone de développement touristique -Île des Loisirs
AUP	Zone de développement réservée aux équipements publics
AUt	Zone de développement à vocation touristique

Zones agricoles	
A	Zone agricole
Aer	Zone agricole située en Espace Remarquable
As1	Stockage de matériaux (Cadières)
As2	Stationnement véhicules (Méditerranéenne)
As3	Stationnement bateaux
Av	Aire d'accueil des gens du voyage

Zones naturelles	
N	Zone naturelle
Ner	Espaces Remarquables de la Loi Littoral
NL1	Zone naturelle ludique avec infrastructures légères
NL1b	Zone naturelle ludique - Secteur d'équipements
NL2	Zone naturelle ludique avec infrastructures adaptées
Nt1	Camping hors Espace Remarquable
Nt2	Aire naturelle de camping
Nter	Zone naturelle touristique située en Espace Remarquable
Nter2	Aire naturelle de camping en Espace Remarquable

LEGENDE

- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Bande d'inconstructibilité du littoral de 100m en dehors des espaces urbanisés
- Recul des constructions (100m) de part et d'autre de l'axe de la RD612 (art.L111-6 du CU)
- Edifices à conserver (repérés par le SPR - ex AVAP)
- Secteur de mixité sociale
- Domaine Public Maritime
- Espaces Proches du Rivage
- Alignement d'arbre protégé
- Présence de commerces interdit
- Présence de commerces obligatoire
- Contour des zones
- Contour de sous-secteur

- Eléments de paysage au titre de l'art.L151-23 du CU :
  - 1 Berges et ripisyles de l'Hérault
  - 2 Alignements de Pins Parasols
  - 3 Abords des fossés de la Planèze
  - 4 Herbiers de Posidonies
  - 5 Boisement remarquable
  - 6 Boisement remarquable
- Plan de Prévention du Risque Inondation :
  - Zone bleue
  - Zone de précaution résiduelle
  - Zone de précaution urbaine
  - Zone rouge

N° OPERATION	DESIGNATION	N° OPERATION	DESIGNATION	N° OPERATION	DESIGNATION
1	Port fluvial	31	Emprise à 8 m	64	Emprise à 9 m
2	Emprise à 12 m (moyen)	32	Aménagements publics liés au stationnement	65	Emprise à 8 m
3	Emprise à 10 m	33	Aménagements publics liés au stationnement	66	Emprise à 10 m du Ch. de Notre Dame à St Martin jusqu'à chemin du Petit Quist, Emprise à 9 m du chemin du Petit Quist à avenue du Littoral
4	Création d'un équipement public/Lieu de vie	34	Liaison Avenue des Matelots / Héliopolis	67	Emprise à 8 m
5	Aménagements publics et opération de logements sociaux	35	Aménagement d'espaces publics	68	Emprise à 6 m avec aire de retournement
6	Opération de logements sociaux	36	Création d'une caserne de pompiers	69	Emprise à 6 m avec aire de retournement
7	Extension Ecole de musique	37	Aménagements d'espaces et d'équipements publics	70	Emprise à 8 m
8	Aire de retournement	38	Bassin de Rétention des eaux pluviales Notre Dame	71	Emprise à 8 m
9	Opération de logements mixtes (50 % à minima de logements sociaux)	39	Emprise de protection à 15 m de part et d'autres du fossé limitée aux bâtis existants (bastides de Baluffe)	72	Emprises à 8 et 6 m
10	Emprise à 15 m	40	Emprise à 12 m du Ch. du Pélerin jusqu'à Imp. de Baluffe, Emprise à 10 et 12 m de Imp. de Baluffe à Ch. du Lavandin	73	Emprise à 8 m
11	Emprise à 10 m	41a	Emprise à 12 m	74	Emprise à 8 m
12	Opération de logements sociaux	41b	Emprise à 15 m	75	Emprise à 8 m
13	Opération de logements sociaux	42	Aménagements publics liés au stationnement	76	Emprise à 8 m
14	Opération de logements sociaux	43	Emprise à 10 m	77	Emprise à 6 et 8 m
15	Emprise à 22 m comprenant 1 chaussée de 7 m, 2 bandes de stationnement de 2,5 m et 2 trottoirs de 5 m	44	Emprise à 8 m	78	Emprise à 6 m
16	giratoire	45	Emprise à 8 m	79	Emprise à 6 et 8 m
17	Emprise à 8 et 12 m	46	Emprise à 8 m	80	Emprise à 10 m jusqu'à l'avenue du Littoral, Emprise à 6 m au-delà
18	Emprise à 15 m comprenant 1 chaussée de 7 m, 1 bande de stationnement de 2 m et 2 trottoirs de 3 m	47	Emprise à 8 m	81	Emprise à 8 m avec aire de retournement
19a	Projet mixte et parkings	48	Emprise à 8 m	82	Emprise à 8 m
19b	Aménagements de parkings	49	Emprises à 8 m avec aire de retournement	83	Emprise à 6 m
20	Aménagement d'espaces publics	50	Emprise à 8 m	84	Emprise à 12 m
21	Emprise à 6 m	51	Emprise à 8 m	85	Emprise à 6 et 8 m
22a	Emprise à 18 m	52	Aménagement d'un jardin public	86	Emprise à 8 m
22b	Emprise à 22 m jusqu'au Chemin des Camarines, Emprise à 16 m jusqu'au giratoire Prosper Vivares	53	Emprise variable de 3,80 à 7 m	87	Emprise à 10 m
22c	Emprise à 12 m jusqu'à rue JP Poumayrac, Emprise à 10 m jusqu'à Imp. De la Batterie	54	Emprise à 8 m	88	Emprise à 8 m
23	Aménagement d'une voie paysagée de 30 m d'emprise	55	Emprise à 8 m	89	Emprises à 8 et 9 m
24	Elargissement à 11 m	56	Emprise à 8 m	90	Emprise à 6 m
25	Elargissement à 10 m	57	Emprise à 8 m	91	Emprise à 6 m
26	Aménagement d'espaces publics	58	Emprise à 8 m	92	Emprises à 6 et 8 m
27	Bâtiment CTM	59	Emprise à 8 m	93	Emprise à 15 m
28	Emprise à 22 m	60	Emprise à 8 m avec aire de retournement	94	Opération d'équipements publics
29	" "	61	Emprise à 6 m		
30	Cimetière et parking paysagés	62	Emprise à 10 m		
		63	Emprise à 6 m		